

**Weiten, Patrick**

---

**De:** PERAN, Pascal  
**Envoyé:** jeudi 30 mars 2017 19:03  
**À:** Weiten, Patrick  
**Cc:** ADAM, Gilles  
**Objet:** Knauf

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'Indicateur:** Avec indicateur

Président,

A votre demande, j'ai participé ce jour à une réunion présidée par le SG PREF 57.  
Participants : Knauf accompagné de leur architecte, Maire d'Illange et services de CAPFT, SGAR, services de la Préfecture, DREAL, CRGE (1 fonctionnaire).

Je retiens les points suivants en terme de calendrier :

- Décision d'implantation non encore prise, mais les procédures administratives sont lancées.
- Dépôt PC en mairie d'Illange et dossier ICPE en préfecture demain **31/03**.
- Chiffres clés du projet : production 100 000 T / an, Investissement de 116 M€, 120 emplois, début de production fin 2018.
- Calendrier PC : délais d'instruction de 3 mois.
- Calendrier ICPE : si dépôt du dossier le **31/03 (TO)**, l'enquête publique peut démarrer le **15/06**, sous réserve que le dossier soit déclaré complet et recevable à **TO + 30 jours, soit début mai**. Fin EP le **15/07**. Rapport du commissaire enquêteur : **15/08**. Avis DREAL pour le **15/09**. Arrêté préfectoral le **15/10**. NB : entretemps, avis de l'autorité environnementale avant le **15/06**.
- Knauf souhaite débiter les terrassements dès la fin de l'EP (**15/07**).

Les aspects communication et prise de décision ont été abordés :

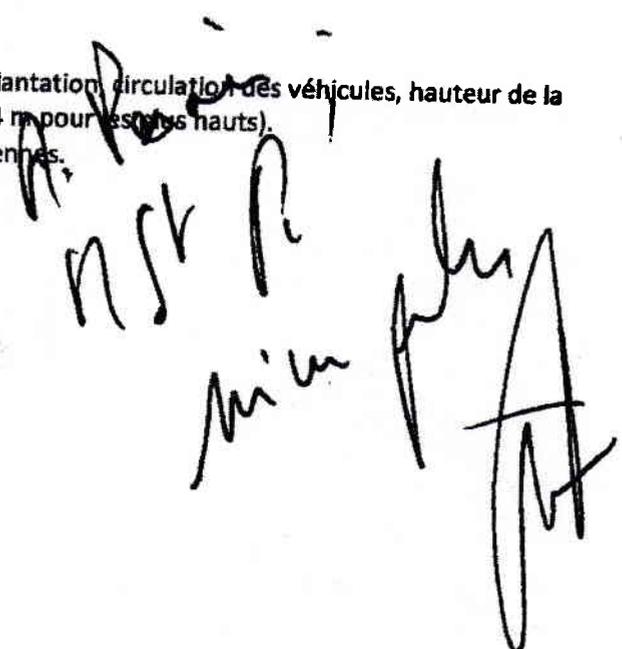
- Le Maire d'Illange a demandé qu'une réunion publique soit organisée avant le début de l'EP (15 juin).
- Knauf a proposé de faire visiter une usine de même nature à Leipzig a/c du 15 mai.
- La réunion publique pourrait avoir lieu après cette visite (et avant le 15 juin).
- J'ai fait remarquer qu'il serait délicat de conduire une réunion publique si la décision de K. n'était pas prise.
- Le représentant de K a répondu en disant qu'il espérait que cette décision soit prise avant le 15 mai, mais qu'il n'excluait pas qu'elle le soit en deux temps : 1 - la décision de construire cette nouvelle usine, 2 - le site choisi (Illange / Lux).

Autres infos :

- Un plan a été présenté par l'architecte du projet : implantation, circulation des véhicules, hauteur de la cheminée (minimum 60 m), hauteur des bâtiments (24 m pour les plus hauts).
- Poussières, odeurs, .... inférieures aux normes européennes.

Bien à vous,

Pascal Péran  
Consellier du Président  
Conseil Départemental de la Moselle  
1, rue du pont Moreau  
CS 11096  
57036 Metz Cedex 1  
03 87 37 58 44  
06 09 10 22 26



A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Pascal Péran, is written over the bottom right portion of the document. The signature is cursive and somewhat abstract, with a prominent 'P' and 'A'.